



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Inspection de l'Éducation nationale du second degré
Lettres-Histoire-Géographie**

Aix-en-Provence, le 29 août 2022

Inspection de l'Éducation nationale du second degré
Lettres-Histoire-Géographie

Affaire suivie par :
Nathalie TOPALIAN
Alexandre QUET
IEN Lettres-Histoire-Géographie
Tél : 04.42.91.70.40
Mél : ce.ien@ac-aix-marseille.fr

**Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence cedex 1**

A Mesdames, Messieurs les professeurs de LP
S/c de Mesdames Messieurs les proviseurs

Objet : Lettre de rentrée.

Ce courrier de début d'année nous permet avant tout de vous souhaiter une bonne année scolaire, de saluer les enseignants correcteurs et coordonnateurs qui ont œuvré au bon déroulement de la session d'examens de juin 2022 en menant leur mission d'évaluateur avec bienveillance et rigueur à ce qui constitue, rappelons-le, une obligation professionnelle ; il nous permet aussi d'apporter quelques précisions concernant la transformation professionnelle à la rentrée 2022. Mais d'abord, il convient de saluer nos collègues Faisant-fonction Virginie Joubrel (qui poursuit sa mission cette année) et Robin Marchand pour le travail accompli, nous souhaitons également la bienvenue à notre nouvelle collègue IEN, Emmanuelle Goulard, qui entrera en fonction le 1^{er} novembre, aux enseignants qui rejoignent l'académie, nos collègues stagiaires notamment, et remercions chaque tuteur qui a accepté de les accompagner, dans un contexte sanitaire de rentrée qui autorise le présentiel mais reste soumis à un protocole sanitaire : <http://www.education.gouv.fr/info-coronavirus>

✓ La transformation de la voie professionnelle

Elle se poursuit, avec la mise en œuvre de la classe de seconde par famille de métiers et la poursuite de la co-intervention en Terminale.

Aux modalités classiques de co-intervention en Français, depuis 2021 le dispositif s'est davantage ouvert : atelier de Philosophie en Terminale professionnelle (qui ne donne pas lieu à une évaluation certificative) ou encore Histoire géographie-EMC, EPS, langues, renforcement des projets post-bac. Ces multiples combinaisons sont laissées à la libre appréciation des EPLE.

Concernant l'atelier de philosophie, à la rentrée dernière, une première expérimentation sur 5 EPLE a été engagée de manière très satisfaisante. Elle sera élargie à 15 établissements cette année et renforcée par deux formations proposées au PAF. Dans ses principes et sa mise en œuvre il s'agit, avec le concours du professeur de Philosophie, de sortir du cours traditionnel, avec une grande liberté sur un volume annuel de 10 à 15 heures par classe avec une nécessité de travailler autant que possible en petit groupe : 15 élèves de préférence sur des blocs de deux heures; en faisant valider son projet en CA. Une production finale ou une réalisation pourrait permettre de valoriser le travail : exposition, livret imprimé, joute oratoire, podcast, pourquoi pas sur l'idée d'un concours «philosophons en LP» à construire au niveau académique en lien avec les élèves des différentes voies d'enseignement pour rendre davantage encore lisibles ces ateliers.

Nous rappelons que l'objet d'étude du programme de français unique pour la classe de Terminale « Vivre aujourd'hui : l'humanité, le monde, les sciences et la technique » est un terrain fertile pour penser cette articulation, notamment du point de vue des capacités et compétences visées (« consolider les capacités d'abstraction et rendre les élèves capables de construire et partager un raisonnement solide »). Elles croisent celles qui peuvent être développées par l'enseignement de philosophie : l'élaboration des idées et d'une capacité de questionnement, l'acquisition et la confrontation des connaissances et des expériences, la maîtrise de leur formulation orale ou écrite, le développement des capacités de lecture et d'interprétation. Ces compétences forment ainsi un point d'appui considérable pour le développement d'un enseignement nouveau (mais dont nous avons l'expérience dans notre académie).

✓ Les tests de positionnement et évaluations nationales

Ils se dérouleront en établissement du 12 au 30 septembre 2022 ; le corps d'inspection suivra, comme chaque année, des passations dans quelques lycées. Vous trouverez sur le site académique disciplinaire et sur *Eduscol* plusieurs documents (descriptifs des séquences, diaporama de présentation, simulation active de test et exercices proposés in situ, exploitations pédagogiques, fiches d'accompagnement) qui vous préciseront le contenu et les principes de ces tests : <https://eduscol.education.fr/1501/tests-de-positionnement-de-seconde-et-de-cap>

Par ailleurs, la formation/ recherche-action va être reconduite en lettres-histoire cette année sur les réseaux Porte des Alpes et Les Ecrins ; avec pour but d'engager une réflexion, des analyses de pratiques et l'écriture de ressources académiques visant à articuler tests de positionnement, AP consolidation et construction progressive des compétences (CAP et Bac Pro) en lien avec les enseignements disciplinaires et transversaux, sur des thématiques extrêmement précises (fluence, oralité, écoute active, compréhension de consignes et des supports d'apprentissage, compréhension littéraire, lexicale, langue...). Un travail sur la consolidation, structurant pour les équipes, avait déjà été mené par le passé. Il est toujours consultable en ligne, sur le site académique disciplinaire.

✓ Les projets d'écriture

Cette année, nous souhaitons promouvoir et mettre en valeur, autour des projets d'écriture, les initiatives nombreuses existant en établissements ; nous avons par exemple en tête le travail exemplaire mené par l'équipe Lettres-Histoire et les élèves de Terminale GA et de 3^{ème} PM du LP Maria Casarès à Avignon qui ont remporté deux prix au concours de nouvelles « *Plumes rebelles* » d'Amnesty International autour d'écritures relatives au développement durable, à l'usage du numérique ou aux problématiques de genre. A la rentrée, vous pourrez, à votre tour, y participer avec vos élèves : <https://plumesrebelles.fr/>

Pour s'inscrire : inscriptions-provence@plumesrebelles.fr

Pour plus d'informations : contact-provence@plumesrebelles.fr

Pour une demande d'intervention afin d'aborder les thèmes au concours : bruno.canivenc@gmail.com

L'écriture est un acte d'engagement fort. Exercice solitaire, écrire suppose toutefois d'être en résonance avec le monde qui nous entoure ; d'être en interaction permanente avec les autres. Écrire permet assurément d'équilibrer la pensée, de prendre en compte différents points de vue et de porter au plus haut la conscience et la responsabilité de chacun au niveau personnel et sociétal, au niveau de sa propre construction. Support de la mémoire, l'écriture permet également de tisser l'avenir, de construire. Écrire c'est agir. Tâche difficile et souvent transgressive, l'écriture doit engager le débat, sous l'angle d'une histoire collective en construction permanente. L'écriture longue, à l'instar des pratiques de CAP, ne peut qu'être qu'encouragée sur le cycle de baccalauréat. Sans pouvoir citer tous les dispositifs et concours relatifs aux pratiques d'écriture, nous vous engageons à consulter, sur le site disciplinaire, l'onglet « concours et actions éducatives » à partir de la ressource suivante :

https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/upload/docs/application/pdf/2021-01/a_quet_sitographie_lecture_apprentissage_plaisir_de_lire_2021-01-08_19-17-19_490.pdf

Ainsi que le lien de la DAAC avec laquelle nous travaillons en étroite collaboration notamment au moment du recensement et de l'analyse des projets ADAGE :

https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10380554/fr/participer-a-un-concours

Nous proposons également de mettre en lumière d'autres initiatives, à partir desquelles vous pouvez construire de belles ambitions pour vos classes :

- L'éducation aux médias

Face au défi, pour nos élèves, de comprendre l'univers médiatique et numérique, notamment savoir analyser, trier, distinguer les informations dont chacun peut désormais être l'émetteur autant que le récepteur, l'effort en matière d'éducation aux médias et à l'information s'inscrit pleinement dans nos programmes. Notre partenaire le Clemi propose des ressources et actions intéressantes (webradio, semaine de la presse...) :

https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10299476/fr/accueil et <https://www.clemi.fr/>

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo4/MENE2202370C.htm>

<https://www.clemi.fr/fr/ressources/les-essentiels-education-aux-medias-et-a-linformation.html>

Nous rappelons également le lien vers une association qui fait un travail remarquable, en lien avec les corps d'inspection, pour agir avec les équipes enseignantes pour développer la lecture et l'écriture des adolescents, dans une démarche d'expression citoyenne et sensible : <http://www.lecturejeunesse.org/>

- L'éducation au développement durable

La démarche est transversale et interdisciplinaire ; elle éclaire, questionne aussi les choix en matière de transition écologique et énergétique en reposant sur deux piliers : connaître pour comprendre et agir en citoyen responsable. Même si de nombreux LP sont labellisés E3D, il nous paraît utile de vous engager à conduire des projets en établissement sur ces thématiques qui s'inscrivent dans les programmes et référentiels de la voie professionnelle :

https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_55733/fr/accueil

- Histoire et Mémoire

Une très grande attention doit enfin être portée aux actions de notre partenaire constant, l'ONACVG. De nombreuses actions s'adressent aussi aux élèves de la voie professionnelle, rencontre avec les témoins de la guerre d'Algérie ou encore le concours de bande dessinée autour de la mémoire des grands conflits du 20^{ème} siècle. En 2022-2023, le thème de cette 9^{ème} édition est « *Et si notre patrimoine pouvait nous parler de la guerre* » :

https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_11031421/fr/-et-si-notre-patrimoine-pouvait-nous-parler-de-la-guerre-theme-annuel-2022-2023-de-la-9e-edition-du-concours-bulles-de-memoire-/onacvg

<https://www.onac-vg.fr/bulles-de-memoire>

Les valeurs de la République, la Mémoire, la Laïcité constituent des piliers de notre École, lui assurant un cadre protecteur qui nous réunit. La transmission des valeurs de la République passe non seulement par les enseignements, en particulier l'enseignement moral et civique (EMC), mais également par la participation des élèves à des actions éducatives amenées à se développer dans le champ civique et mémoriel, historique, à l'instar du Concours national de la résistance et de la déportation ou des dispositifs de la Région Sud.

- ✓ Des ressources pour les élèves allophones en UPE2A

Nous accompagnons depuis des années les pédagogies inclusives notamment en faveur des élèves allophones. Après avoir créé et agrémenté un onglet « *école et pédagogies inclusives* » sur le site académique, nous avons décidé de valoriser le travail des collègues contractuels qui œuvrent sans relâche dans ces dispositifs auprès des élèves. Aussi, nous publions en cette rentrée quatre séquences d'enseignants exerçant en UPE2A ou intégrant des primo-arrivants dans le cadre de leur classe FLS/FLESCO, de concert avec notre Chargée de mission d'inspection Soria Adda que nous remercions très chaleureusement pour son travail de coordination et de suivi :

https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_11038015/fr/ressources-upe2a-sequences-completes

- ✓ Votre formation continue

Le contexte sanitaire a malheureusement contraint à reporter la journée Archives et témoignages. Les professeurs inscrits en 2021-2022 seront donc de nouveau conviés en octobre. En outre, nous poursuivons cette année la formation dans le cadre des programmes de Français et Histoire-Géographie, sur les deux cycles, en privilégiant :

- La gestion de la diversité et de l'hétérogénéité des élèves via les pratiques de différenciation pédagogique.
- La mise en œuvre de l'enseignement par compétence, en progressivité, dans le cycle et entre les cycles.

Ces formations prendront, comme l'an dernier, la forme d'un regroupement académique. Votre présence, nous le rappelons, est importante pour ne pas obérer nos moyens de formation futurs. Ces formations disciplinaires en public désigné, c'est-à-dire sans inscription individuelle, seront rapidement engagées avec les formateurs afin d'accompagner la poursuite de la mise en œuvre des programmes de baccalauréat professionnel et de CAP.

Riches et diversifiées, elles constituent des cadres féconds et stimulants tout en suscitant, grâce aux échanges, innovation, renouvellement et analyses de pratiques pédagogiques dans un cadre largement interdisciplinaire. Le plan de formation académique est donc conçu pour vous apporter l'accompagnement utile et nécessaire dans vos démarches. Cette année, il sera constitué des modules suivants en candidature individuelle :

-Journée académique « Archives et témoignages : croiser les regards autour de la question du témoignage en Littérature et en Histoire » avec notamment les interventions de Frédéric Detue, MCF en Littérature générale et comparée à l'université Côte d'Azur / Laboratoire CTCL et d'Olivier Lalieu, responsable des lieux de mémoire et

projets externes au Mémorial de la Shoah.

-Mise en œuvre la dimension civique et culturelle du Chef d'œuvre.

-Webinaire académique le 9 ou 10 mai 2023 "Les compétences langagières des élèves au service du raisonnement et de l'argumentation", sous l'égide des IPR de Lettres, sur lequel vous pouvez non seulement vous inscrire mais auquel vous pouvez participer en ateliers par notre intermédiaire. N'hésitez pas à nous faire remonter rapidement vos propositions de séquence ou d'intervention possible en lien avec les enjeux du numérique et de l'EMI.

- ✓ Votre RDV de carrière et le rôle des inspecteurs dans l'accompagnement des professeurs

L'arrêté du 7 mai 2017 a modifié l'évaluation des professeurs. Si vous êtes concerné(e) par un rendez-vous de carrière, vous êtes informé(e) individuellement en fin d'année scolaire de sa programmation pour l'année scolaire à venir. Le délai de notification du rendez-vous a été modifié par l'arrêté du 21 juin 2019 ; il est désormais de 15 jours calendaires.

A cette fin, nous vous invitons à (re)prendre connaissance de la grille d'évaluation consultable dans le guide du ministère et à renseigner le « document de référence de l'entretien » figurant en annexe. Il vous appartiendra ensuite de nous en adresser - ou pas - une copie avant notre venue (quelques jours avant). Par ailleurs, la mise à disposition de documents pédagogiques le jour de l'inspection reste d'actualité: progressions annuelles prévisionnelles dans les deux valences, extraction du cahier de textes numérique de la classe, supports transmis aux élèves durant l'heure de classe, cahiers ou classeurs, épreuves de CCF programmées et/ou déjà mises en œuvre pour les classes de CAP et tout autre document présentant une action ou un projet que vous souhaitez porter à notre connaissance. Enfin, le rendez-vous de carrière ne donne pas lieu à la rédaction d'un rapport, mais d'une appréciation. Il convient donc, lorsque certains ont des projets professionnels qui nécessitent un rapport d'inspection, de le signifier dès le début d'année en effectuant une demande d'inspection, s/c de la voie hiérarchique, auprès du secrétariat des IEN, à l'adresse suivante: ce.ien@ac-aix-marseille.fr

Vos inspecteurs travaillent en concertation et chacun de nous est susceptible de venir vous voir en situation de cours. Nous avons pris la décision de procéder à des visites conseils pour les collègues se situant en amont de l'échelon 6 et à la hors classe. Nous essaierons ainsi d'être le plus possible à vos côtés, au-delà de nos communications écrites habituelles à partir du site disciplinaire ou des réunions en visioconférence avec les coordonnateurs disciplinaires. A cet effet, merci à chaque nouveau coordonnateur ou nouvelle coordonnatrice de bien vouloir se signaler afin que nous puissions mettre à jour notre base de données.

Nous vous souhaitons une fois de plus une excellente année scolaire, soudée au sein de vos équipes, porteuse d'épanouissement pour vos élèves, pour vous-même. Il importe ainsi que nos enseignements, nos gestes professionnels, ce que l'on est en tant que personne, soient porteurs d'ouverture aux autres et au monde, de partage, de respect, d'équité, d'encouragements dans l'effort quelles que soient les réussites, d'émulation, de progrès, d'égalité des chances, d'excellence et de succès pour les élèves, futurs professionnels et citoyens.

Avec notre soutien renouvelé et notre estime.

Nathalie Topalian et Alexandre Quet
Inspectrice et Inspecteur Lettres-Histoire

Annexe en PJ : Liens vers les ressources.

Annexe

- Ressources disciplinaires 2022-2023 et antérieures :

https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_106544/fr/lettres

https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_106545/fr/histoire

https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_106574/fr/geographie

https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_106578/fr/enseignement-moral-et-civique

- Ressources en hybridation pédagogique 2020-2021/ 2021-2022 :

https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10937984/fr/ressources-en-hybridation-pedagogique-lhg-emc

https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10828174/fr/message-des-inspecteurs-hybridation-et-continuite-pedagogique

https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10828181/fr/message-des-inspecteurs-continuite-pedagogique-enseigner-et-apprendre-a-distance-quelques-pistes

- Ressources élèves allophones, FLS/FLESCO :

https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10867366/fr/ecole-et-pedagogies-inclusives

- TVP :

- Modalités d'examen baccalauréat professionnel 2022 :

https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10804636/fr/nouvelles-modalites-examen-bac-pro-session-2022

- Supports d'évaluation et de notation des unités générales du baccalauréat professionnel, note de service du 22-6-2021, sortis au BO du 15 juillet 2021 :

https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10951505/fr/les-supports-d-evaluation-et-de-notation-des-unites-generales-du-bac-pro

Annexe 1 : Français

https://cache.media.education.gouv.fr/file/28/09/3/ensel707_annexe1_1416093.pdf

Annexe 2: HG EMC

https://cache.media.education.gouv.fr/file/28/09/5/ensel707_annexe2_1416095.pdf

- Programme limitatif de Français de Terminale professionnelle (bulletin officiel n°5 du 4 février 2021 - baccalauréat professionnel) :

https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10951244/fr/note-de-cadrage-du-programme-limitatif-de-francais-de-la-classe-de-terminale-bac-pro

Cette note vient en complément de l'annexe 2 du programme de Français de Terminale professionnelle :

https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/upload/docs/application/pdf/2020-11/spe001_annexe2_1239879.pdf

- Tests de positionnement

<https://eduscol.education.fr/1501/tests-de-positionnement-de-seconde-et-de-cap>

https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_115507/fr/consolidation

- PPCR

<https://www.education.gouv.fr/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi-41627>

Un rendez-vous de carrière se prépare notamment à l'appui du guide mis à disposition par le ministère :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/09_-_septembre/55/2/2017_guide_RV_carriere_enseignants_education_psyEN_V3_804552.pdf